



16ème législature

Question N° : 18415	De M. Jérôme Guedj (Socialistes et apparentés - Essonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques		Ministère attributaire > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Recrudescence des violences dans le football amateur	Analyse > Recrudescence des violences dans le football amateur.
Question publiée au JO le : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jérôme Guedj alerte Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur la multiplication des violences dans le football amateur. Dans le département de l'Essonne, la saison 2023-2024 a été marquée par une recrudescence des violences en marge des matchs de football amateur. La commission de sécurité et de prévention du district de l'Essonne, prévue en amont des rencontres dites « à risques », s'est réunie 25 fois cette saison, c'est plus que n'importe quelle autre année. La situation est telle que la présence des forces de l'ordre devient souvent nécessaire pour sécuriser les matchs. Malgré la mobilisation de dizaines d'agents le 28 avril 2024 à Montgeron, cela n'a pas suffi à empêcher une rixe à coups de marteaux. Cette réalité va cependant bien au-delà du département de l'Essonne. À titre d'exemple, le président du district du Grand Vacluse a récemment constaté une augmentation de 150 % des faits disciplinaires, des interruptions de matchs et des bagarres générales. L'Observatoire des comportements recense, lui, depuis le début de la saison, plus de 4 000 matchs amateurs au cours desquels s'est produit au moins un incident grave. Pourtant, parmi les 15 mesures phares prises par le Gouvernement pour le sport français figure comme objectif d'éradiquer toute forme de violence dans le sport. Ainsi, au regard de ces éléments, il souhaite connaître les actions que le Gouvernement envisage de mettre en place afin de lutter contre cette intensification des violences.